



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 22

Samedi 14 juin 2014 - 85^e année

Sommaire

16 JUIN 2014

S'informer

Le zoom de la rédaction

Populiculture / Peuplier : quatre nouveaux cultivars disponibles à la vente p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 7

Pays de la Loire / Charpente bois pour église contemporaine

Alsace – Lorraine / Édition de documents de communication sur les feuillus

Bourgogne / Nièvre : un projet de prospective préventive au service des partenaires de la filière bois

Normandie / ProfessionsBois organise la 3^e édition du Mois du bois

Gros plan

Lorraine / Le pôle Fibres tisse sa toile de matériaux innovants p. 9

Comprendre

Entreprises

Approvisionnement, rendement matière, productivité /

Paris gagnés pour Forêts et sciages d'Autun p. 12

S'équiper

Exposition

Auvergne /

14.000 visiteurs à Clermont-Ferrand pour le 1^{er} Sommet de la forêt et du bois . . p. 15

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Chêne façonné lorrain : prix stables, très léger tassement de la demande en C et D . . p. 20

Pas assez de chêne en Saône-et-Loire p. 21

Mai - juin /

Cours des bois sur pied p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 30



Franc-parler

Bonne réponse

C'est une campagne de communication qui tombe à point nommé. Alors même que les militants de Greenpeace tentaient de s'offrir une nouvelle tribune médiatique en organisant la semaine dernière une action "coup de poing" devant l'entrée du Carrefour international du bois à Nantes pour dénoncer l'importation de bois illégal et demander au Gouvernement de faire respecter le RBUE (1), les professionnels de la filière forêt-bois, fédérés autour de la FNB, de l'Apep, de l'Apecf et de France douglas, lançaient à l'intérieur du salon leur opération "Préférez le bois français" (2). Une initiative immédiatement saluée par les ministres de l'Agriculture et du Redressement productif qui ont tenu à souligner l'importance d'une démarche s'inscrivant dans la continuité du Plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois.

Les professionnels de la filière forêt-bois n'ont pas attendu l'intervention de Greenpeace pour identifier cette problématique et quelle meilleure réponse apporter que cette signature visant à promouvoir le bois et les produits à base de bois issus des forêts françaises ? L'offre présentée dans les allées du Carrefour international du bois a montré que le bois français offre désormais un éventail de solutions adaptées à tous les usages, de la menuiserie bien sûr, à l'agencement, en passant par la construction et la charpente.

En se rassemblant autour d'une identité commune pour accroître la visibilité du bois français, les industriels, qui investissent chaque année près de 400 millions d'euros dans leur outil de production, font la démonstration qu'ils sont en mesure de répondre aux attentes des utilisateurs par une offre complète. La stratégie est la bonne, mais elle doit désormais emporter l'adhésion du plus grand nombre, notamment des prescripteurs, et surtout des consommateurs, qui seuls peuvent à long terme faire évoluer les comportements de manière durable en modifiant leurs choix et leurs actes d'achat.

LBI

(1) RBUE : règlement bois de l'Union européenne, entré en vigueur le 3 mars 2013. Lire : "Flegt : appliquer le RBUE", dans Le Bois International n°13 du 6 avril 2013.

(2) Opération réalisée par l'Association pour l'expansion et la valorisation des pins français (Apep), l'Association pour la promotion des emplois du chêne français (Apecf – Feuillus de France), la Fédération nationale du bois (FNB) et France douglas, avec l'appui de France bois régions et le soutien de France bois forêt.